



Communiqué

Mon choix c'est l'Unsa!

PERSONNELS ADMINISTRATIFS DU POLE EDUCATIF
Education Nationale – Enseignement Supérieur
Sports, Jeunesse, Education Populaire, Vie Associative

LE ROSE ET LE GRIS

Le syndicat Administration & Intendance UNSA, fidèle à ses valeurs d'indépendance, n'est ni le haut-parleur des lamentations multiples, ni la courroie de transmission d'un pouvoir politique, quel qu'il soit.

Réuni en conseil national, le 2 octobre 2013, il a examiné, pour les dossiers qui le concernent, l'action gouvernementale à l'aune de ses mandats pour la défense de l'administration du service public d'éducation et des personnels qui l'incarnent. Du mieux mais des avancées restent à conquérir.

L'amélioration des revenus des collègues de la catégorie C (adjoints administratifs) est la priorité de notre syndicat, depuis son congrès de l'été 2012. Il s'enorgueillit d'avoir été, dans le cadre de l'UNSA, l'inspirateur et le moteur des mesures d'urgence annoncées fin septembre par la ministre de la Fonction publique. Comme l'augmentation prioritaire de leur régime indemnitaire en 2013, ces mesures figurent dans le protocole sur les mesures catégorielles signé le 30 mai 2013. Dans ce dossier l'UNSA a dû, non seulement convaincre le gouvernement mais aussi imposer aux autres organisations syndicales la priorité aux revenus les plus bas. La nouvelle grille de la catégorie C apporte des points d'indice supplémentaires mais aussi un meilleur déroulement de carrière et des indices terminaux plus favorables. C'est une belle avancée, modeste mais appréciable pour les adjoints administratifs.

Ces mesures immédiates devront être suivies d'une révision de l'ensemble des grilles indiciaires de la fonction publique (A, B et C) comme l'a annoncée Mme Lebranchu.

Le CIGeM des Attachés d'Administration de l'Etat (J.O. du 1.10.13) est un premier pas important vers la filière administrative interministérielle que nous revendiquons depuis plusieurs années. Il améliore les perspectives de carrière et augmente les possibilités de promotions des SAENES. La répartition entre les 3 grades doit cependant être nettement améliorée.

La nécessaire réforme des retraites, dans le contexte économique et démographique actuel, préserve l'essentiel. Les mesures équilibrées qui sont discutées au parlement maintiennent le système de répartition et ne touchent pas au calcul sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires. Néanmoins, un syndicat de salariés ne peut se réjouir de l'augmentation de la durée de cotisation, d'une hausse des cotisations (même si le gouvernement vient d'en annoncer le lissage) et d'une baisse des revenus des pensionnés actuels et futurs.

Le Budget de l'Etat 2013 a permis la création dans le secteur scolaire de 100 emplois de personnels administratifs. C'est une rupture appréciée après les 8908 suppressions que nous avons connues depuis 2004. C'est une goutte d'eau qui ne suffira pas à améliorer les conditions de travail des personnels des services qui ont préparé la rentrée dans des conditions humaines très difficiles. La refondation de l'école ne peut réussir sans l'implication de sa fonction support. Le Budget 2014 devra donc poursuivre cet effort. Il devra aussi inverser la baisse, continue depuis 2007, des crédits de fonctionnement dont le niveau dangereusement bas porte atteinte à l'efficacité du service public et aux conditions de travail des personnels.

Pantin, le 2 octobre 2013